



Centre Social et Culturel

36 bis avenue Emile Cazelles  
BP 29  
30800 Saint Gilles

Tel : 04.66.21.51.27 - Fax : 04.66.29.00.61  
centresocial.lacroisee@laposte.net

**Projet EDUCATIF**  
**Accueil des adolescents et pré adolescents**  
**Année scolaire et vacances scolaires**  
**2018/ 2019**

Afin de permettre aux jeunes de 11 à 17 ans d'appréhender au mieux leur temps de loisirs, le Centre Social et Culturel la Croisée propose un lieu et des espaces d'accueil, d'information, d'échanges et d'animation tout au long de l'année. Il est également un espace privilégié de concrétisation des projets et de l'émergence de dynamiques collectives. Il se veut enfin être un espace de promotion des valeurs et des principes de vivre ensemble, de respect, d'égalité et des pratiques de l'exercice démocratique.

**I – Le centre social et culturel, un espace d'accueil, d'échange, d'information ...**

**OBJECTIFS en lien avec le projet social :**

- Proposer et garantir des conditions d'accueil adaptées et conviviales
- Favoriser l'écoute individuelle et collective
- Accompagner les jeunes autour de leurs préoccupations
- Orienter les jeunes en fonction de leurs demandes
- Élaborer des réponses collectives en fonction des préoccupations des jeunes.

**1 – Un espace d'accueil,**

L'accueil jeunes est destiné à l'accueillir des jeunes de 11( à partir de la 6 ème) à 17 ans.

Cet accueil se décompose en deux parties distinctes :

-un espace d' « accueil libre » , ouvert à tous et en accès libre, favorisant la mixité sociale et de genres, les rencontres, le dialogue, la détente mais aussi l'émergence de projets.

-un espace d'animation ( sorties, ateliers permanents, projets d'animation, stages thématiques...) réparties sur l'ensemble de l'année mais néanmoins plus fréquentes pendant les vacances scolaires.

L'objectif est de permettre aux jeunes de mieux communiquer en leur permettant de se rencontrer régulièrement au centre social et culturel et ainsi de mieux exprimer leurs besoins, leurs attentes, leurs envies, leurs préoccupations ...

Les conditions d'accueil reposent sur le découpage opéré entre la partie espace accueil libre, espace animation (qui peut inclure certaines animations internes) et des actions programmées et conduites par l'équipe.

Accueil sur la partie foyer. Les adolescents sont libres de leurs allers et venues. Deux animateurs

Association « LA CROISEE » - Saint Gilles

au minimum sont présents afin de répondre aux questions et aux sollicitations des jeunes et assurer la sécurité à l'intérieur des locaux.

Les activités extérieures (sorties, stages...) font l'objet d'une autorisation parentale spécifique où sont mentionnées la nature l'objet et les horaires précises de l'activité ainsi que, si nécessaire certaines informations complémentaires (conditions de transport, gestion des repas, etc.).

Selon la nature des différents projets portés par les jeunes certaines activités en autonomie peuvent être organisées.

## 2 – Un lieu d'échange

**L'accueil des jeunes favorise l'épanouissement personnel de chaque jeune en offrant un espace propice à la prise d'initiatives et à la formulation d'idées.**

Les animateurs veillent à ce que **tous les jeunes** trouvent leur place dans l'expression des choix formulés collectivement.

Les conditions mises en œuvre garantissent à chacun la place et la légitimité de s'exprimer, de prendre confiance en soi, de faire prendre en compte son opinion.

Durant les temps d'« accueil libre » Les jeunes abordent des sujets qui les interpellent (actualités, vie de la cité, santé...), en débattent collectivement et avec les animateurs. Les jeunes viennent avec des idées de sujets de discussion, d'information, de prévention, ainsi que des idées de projets qu'ils présentent et argumentent auprès du groupe. Cela permet à chacun de se positionner en tant qu'individu différent des autres et exerçant une pensée autonome.

Toutes les propositions ou suggestions des jeunes sont prises en considération par les animateurs et par le groupe. Une attention particulière et permanente est apportée la la prise en compte de chaque idée formulée et doit être traitée au regard des contraintes et des leviers repérés.

## 3 – Un lieu d'information

- Le local comprend un espace ressources dédié à la prise d'informations pratiques et propose une permanence hebdomadaire animée par une équipe pluridisciplinaire composée d'intervenants professionnels agissant sur les champs suivants : logement, formation, emploi, santé, loisirs. Les jeunes trouvent les interlocuteurs adaptés au parcours qu'ils souhaitent engager . L'accompagnement découlant de ces rencontres leur permet de construire des réponses adaptées à leur situations et/ou à leurs contraintes.

## **II – Le SECTEUR JEUNES, un espace pour l'élaboration de projets.**

Les animateurs ont un rôle de soutien, d'accompagnement dans la mise en place de projets afin que les jeunes deviennent acteurs de leurs loisirs.

Le déroulement des projets de jeunes est divisé en trois parties :

**1 – L'élaboration** qui concerne tout le travail de réflexion.

Elle découle d'une initiative spontanée ou d'une discussion. L'animateur intervient peu dans cette phase, il valide les idées ou recarde les priorités si les jeunes se perdent dans les détails. Il peut donner quelques conseils mais ne doit pas faire à la place des jeunes.

Plus les différents éléments sont écrits, plus les idées sont clarifiées. Cela facilite alors la réalisation des projets.

## **2 – La réalisation**, qui concerne toute la partie pratique du projet.

Elle fait l'objet d'un déroulement : répartition des tâches, échéanciers...

L'animateur coordonne avec le groupe de jeunes l'ensemble des actions.

Il veille également au maintien de la dynamique collective et à la motivation de chacun des membres du groupe de jeunes. Il opère également un travail de remobilisation et/ou de régulation quand la vie du groupe le nécessite (Certains passent par des périodes d'extrême motivation pour le projet, mais passent aussi par des moments de faible motivation, ce qui nécessite de les motiver à nouveau).

Lors des rencontres avec les personnes extérieures, le contenu de l'intervention est préparé en amont par l'animateur et les jeunes, à partir des questions et des envies qu'ils ont formulé. Les jeunes interviennent activement dans les relations partenariales et dans les tâches de prospections induites par la nature du projet et les choix de sa mise en œuvre.

**3 – Le bilan** : il s'effectue avec l'ensemble des jeunes ayant participé au projet. Il nécessite la construction d'outils spécifiques déterminés par les jeunes et l'animateur tant quantitatifs que qualitatifs. Ce bilan est conçu avec les jeunes qui apportent les éléments d'analyse et de vécu. L'animateur rédige et transmet une version finale aux jeunes, à la structure et aux partenaires. Il sera ensuite archivé afin d'être utilisable pour les projets suivants.

Pendant ces différentes phases du projet, les animateurs sont présents pour aider les jeunes à structurer l'ensemble de leurs actions.

### La mise en place d'ateliers.

Objectif en lien avec le projet social :

- Renforcer les espaces de rencontre avec la programmation d'ateliers réguliers autour de petits groupes permanents.
- Réunir et mettre en œuvre les conditions d'un environnement adapté à l'échange et aux découvertes
- favoriser l'échange entre les jeunes et avec les adultes.

Les jeunes s'inscrivent à ces ateliers pour l'année. (Nombre de places limité à 8 ou 12 jeunes en fonction de l'objet).

### IV – Les moyens.

L'accueil est organisé le mercredi après-midi et le samedi après-midi pendant les périodes scolaires et du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires.

Le temps d'accueil se déroulent :

Le mercredi de 13h30 à 17h00.

Le samedi de 14H00 à 17h00, aménagement des horaires en cas de sortie à la journée

Les arrivées et départs peuvent être échelonnés selon les contenus.

Ils permettent également à l'équipe d'animation de procéder à l'ensemble des modalités administratives (adhésion, inscription, autorisation parentale, règlements, etc.).

L'accueil du samedi après-midi est plus consacré à l'organisation d'activités et à la mise en oeuvre d'animations à partir des envies des jeunes ou des propositions de l'équipe (activités d'expression, sportives, manuelles, ludiques, sorties). Une inscription préalable des jeunes est demandée afin d'établir des principes d'engagement et mobilisation structurants.

L'organisation des vacances scolaires est élaborée avec les jeunes en vue de l'établissement du programme. Celui-ci sera articulé entre « accueils libres », activités de loisirs, stages thématiques et poursuite des démarches de projets engagées ou émergentes.

## **V - Les activités extérieures.**

### **1 – Les sorties.**

Occasionnellement, des sorties sont proposées à l'ensemble des jeunes.

Les jeunes inscrits sur les différents projets sont prioritaires sur les propositions en lien avec leurs dynamiques si la demande excède la capacité prévue.

Les sorties proposées sont en relation avec le thème des projets ou ateliers mis en place ou peuvent émaner simplement une demande spontanée des jeunes.

Les sorties dites de « consommation » peuvent s'organiser si les jeunes s'en donnent les moyens (actions de cofinancement, engagement sur d'autres projets...).

### **2 – Les camps**

Les camps sont préparés avec les jeunes, c'est à dire que les jeunes participent à la vérification du matériel de camping, de la pharmacie, de la préparation du matériel de camping, des menus, de la préparation des repas... mais également à la mise en place de plannings concernant les tâches quotidiennes à effectuer.

Les animateurs organisent le camping en tenant compte de la législation, du rythme de l'enfant et des règles la vie en collectivité.

## **VI – La relation avec les familles :**

L'accueil des jeunes donne également la place aux familles. Celles-ci sont informées et associées à chaque départ en camp. Elles sont également invitées à rencontrer l'équipe d'animation régulièrement.

Afin de favoriser ces rencontres :

Un espace d'accueil est réservé aux parents pendant les temps d'accueil des jeunes afin qu'ils puissent :

- Rencontrer l'équipe d'animation, visiter les locaux,
- Être informé des activités, sorties, camps proposés,

- Discuter et échanger sur la participation de leurs enfants aux activités du centre social et culturel.

L'inscription à l'accueil jeunes est réalisée avec les parents, ce qui leur permet de découvrir les locaux, rencontrer l'équipe d'animation et découvrir le projet pédagogique.

### **VII – Locaux et équipement.**

Le centre social et culturel met à disposition ses locaux ainsi que son équipement technique et pédagogique pour l'accueil des adolescents.

### **VIII – Les repas.**

Dans l'organisation quotidienne, les jeunes ne prennent pas leurs repas au centre social et culturel.

Lors des sorties, les jeunes doivent apporter leur pique-nique.

### **IX- La vie de l'équipe d'animation.**

L'attitude de l'équipe guide celle des jeunes...

Les animateurs forment avant tout une équipe.

Pour le bon fonctionnement dans la vie du groupe, l'échange est essentiel.

L'animation de l'équipe et le soutien technique apporté constituent les éléments fondateurs de la dynamique. Chacun doit observer un rapport cordiale et constructif au sein de l'équipe, au service du projet de la structure et des enjeux éducatifs défendus.

Des réunions d'équipes sont programmées à raison d'une minimum par mois et permettent :

- D'effectuer une évaluation des différentes actions réalisées ou en cours de réalisation, des difficultés rencontrées..., des situations nécessitant un partage de l'information.
- De se projeter sur les échéances à venir et d'anticiper les conditions de mises en œuvre(matériel, répartition des tâches...),
- D'être un moment privilégié pour discuter, échanger avec les autres membres de l'équipe, de se construire une culture, un vocabulaire commun.

Chaque animateur est indispensable au groupe d'animation, il apporte ses compétences et qualités.

### **X – Evaluation.**

Tout au long de l'année des points périodiques d'évaluation sont organisés en équipe afin de mesurer la justesse des choix opérés et d'en modifier les modalités si besoin est.

Des réunions mensuelles dites de programmation sont mises en places afin d'intégrer les demandes des jeunes mais également de rythmer et de renforcer les dynamiques de projet engagées.

Ces évaluations porteront sur les critères suivants :

Evaluation Quantitative :

- Fréquentation
- Rapport de mixité filles/garçons
- Découpage par quartier ou zones géographiques
- Nombre d'action programmées et réalisées
- Nombre de projets engagés par les jeunes sur l'année
- Fréquentation sur l'espace ressources
- Nombre d'orientation ou d'accompagnement réalisés
- Fréquentation sur les ateliers permanents.

Evaluation qualitative :

- Niveau d'engagement et de participation des jeunes dans les dynamiques de projets
- Nombre d'actions d'autofinancement réalisées dans chaque projet
- Nature des projets réalisés
- Implication des jeunes dans les actions collectives du centre social et culturel
- Nature des relations filles/garçons et compatibilité sur certaines actions
- Participation effective du public filles et actions engagées